

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 8 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 8 avril à 18 H15, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 2 avril 2025, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence d'Alexandra BUTEL, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre de voix pour : 14\*  
Nombre de voix contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0

**Présents** : Alexandra BUTEL, Jean-Louis SERRES, Jean-Marie PRAYER, Alain MICHEL, Cécile LAPEYRE, Anne-Cécile BRUN, Thibaut IMBERT, Valentin LESBROS, Clément MONNOT, Guy PATRAS, Marie-Paule ROGOU, Jérémy SARRAZIN, Kilian VALLON

**Excusés /Pouvoirs** : Stéphane PATRAS (Pouvoir à J.L. SERRES), Alain LAURENS (pouvoir à A. BUTEL)

**Absent** :

**Secrétaire de séance** : Jean-Louis SERRES

**Objet : budget annexe ODYCEA Centre de bien-être M4  
– approbation du Compte Administratif 2024 et affectation du résultat  
de fonctionnement**

Le Compte administratif 2024 fait apparaître l'exécution suivante :

Section d'exploitation

Dépenses : 0 €  
Recettes : 0 €

Section d'investissement

Dépenses : 0 €  
Recettes : 249 827 €

	Résultats Exercice 2024	Résultats reportés
Fonctionnement	0 €	0 €
Investissement	+ 249 827 €	-249 827.49 €

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est de : 0 €  
Le résultat de clôture de la section d'investissement est de : -0.49 €

Le déficit à couvrir de la section d'investissement est de 0.49 €

Considérant que seul le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation du résultat,

\*En l'absence du Maire, sortie conformément à l'article L2121-14, sous la présidence du 2ème Adjoint,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

➤ **APPROUVE** le compte administratif 2024

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 14.04.2025  
Publié le : 14.04.2025  
Affiché le : 14.04.2025

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Alexandra BUTEL

